

10.00 crédits	120.0 h	Q2
---------------	---------	----

Enseignants	Bourez Olivier ;Van Oost Nicolas ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Extension et nouvelle expérience cumulative de la démarche du projet. La question n'est pas posée. Un thème est proposé. Les étudiants prennent position. D'après le thème proposé, les étudiants réalisent en groupe une étude préparatoire à la concrétisation : circonscription d'un site, définition d'un programme, énoncé des questions théoriques suscitées par le thème. Ils s'engagent ensuite dans une démarche individuelle de projet. La manière de poser le thème doit garantir une pluralité d'approche et la possibilité d'une concrétisation architecturale complète à des échelles appropriées : plan d'implantation, plan masse à 1/2000, 1/1000, 1/500; plans, coupes, façades à 1/200, 1/100, 1/50 ; détails et profils à 1/20, 1/10, 1/5, 1/2; maquettes et perspectives. Ce travail mettra en exergue les affinités techniques de dessin manuel et informatique développés et approfondis au cours des études.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de : Trouver les questions préliminaires à la définition d'un programme. Trouver les appuis disciplinaires et les références nécessaires à l'étude. Déduire et formuler un programme précis approprié au contexte. Mise en adéquation d'un programme et d'un site à travers le projet d'architecture Réaliser la synthèse dans l'intégration des dimensions paysagères, historiques, institutionnelle, urbaine et technique dans le projet d'édification. Établir un dossier de présentation.</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Cette activité fait l'objet d'une évaluation continue. L'évaluation finale (jury) ne sera organisée qu'une seule fois. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette activité lors de la session de septembre.</p> <p>Seule une absence significative avec certificat médical (de 2 semaines pour une activité de 45h ou de 60 h, de 4 semaines pour une activité de 120h) peut justifier d'une évaluation lors de la session de septembre.</p> <p>Une absence justifiée par un certificat médical lors d'un jury, fera l'objet d'une évaluation lors de la session d'examen du quadrimestre durant lequel l'activité a été organisée.</p>
Méthodes d'enseignement	Les méthodes d'enseignement sont celles de l'atelier d'architecture. Pour le dire simplement, il s'agit d'apprendre en faisant des projets d'architecture. Méthodologiquement, cet atelier abolit la hiérarchie des échelles et invite les étudiants à travailler simultanément à 3 échelles distinctes. Ces spéculations s'implémentent les unes les autres au fur et à mesure de l'avancement des projets.
Contenu	Comme son nom l'indique l'atelier Synthèse vise, au terme de ce premier cycle d'étude de bachelier, à récapituler l'ensemble des acquis. En outre l'atelier synthèse vise l'apprentissage du logement qu'il est de coutume d'appeler le grain de la ville. La thématique de l'atelier s'oriente donc vers l'habitat urbain dense et collectif.
Ressources en ligne	Aucune ressource en ligne n'est nécessaire.
Bibliographie	Une bibliographie est annexée à l'énoncé de l'exercice d'atelier qui est renouvelé chaque année.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	ARCH1BA	10		